

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 01/07/2013

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 1^{er} JUILLET 2013 à 08 heures 30
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Sous la présidence de Monsieur Claude LAROCHE, Maire.

Etaient présents : Claude LAROCHE, Nicolas LAROCHE, Stéphane AUFRERE,
Sébastien AUFRERE, Romain BONNET, Jérémy VENON

Etaient absents : Xavier COLLON, Olivier DELAITRE, Cyril GAUTHERON, Christian
SANSEIGNE, Charly NICOLLE

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de Mairie)

- Décharge
- Eau – étude sanitaire sur la source la Fonte
- Lagune
- Transports scolaires
- Administration de la nouvelle Communauté de Communes du pays Chablisien
- Passage à la dématérialisation des échanges entre collectivités et trésor public
- Cérémonie 14 Juillet
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.



DEPOT SAUVAGE

Le Maire informe l'assemblée d'un courrier reçu de la Préfecture le 17 Juin l'informant de nouveau du dépôt sauvage recensé sur le territoire de la commune de Fleys en 2010. N'ayant pas reçu d'information sur la situation de ce dépôt, la Préfecture a demandé à la DDT de se rapprocher de la commune afin d'examiner les solutions à mettre en œuvre pour la résorption du site recensé.

DELIBERATION N° 01_01-07-2013 : Etude d'Alimentation de Bassin de Captage de l'Eau Potable :

Visée par la préfecture le :

Le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal qu'une étude de Bassin d'Alimentation de Captage est demandée par l'Agence de l'Eau compte tenu de la dégradation de la qualité de l'eau du captage communal.

Les modalités de réalisation de cette étude sont exposées au Conseil.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à *l'unanimité des membres présents* :

- **DECIDENT** de lancer une étude de Bassin d'Alimentation de Captage sur le captage communal la Source de la Fonte.
- **SOLLICITENT** l'aide financière de l'Agence de l'Eau de 80%.
- **AUTORISENT** le Maire à signer toutes pièces utiles au dossier.
- **DECIDENT** de réaliser avec la commune de Chablis un groupement de commandes pour la réalisation des études BAC des deux collectivités. Une convention de groupement de commandes définira les modalités techniques et financières de ce groupement.

LAGUNE :

Suite à la demande d'assistance technique des services du conseil Général, une réunion relative à l'élaboration du dossier de consultation des bureaux d'études a eu lieu pour soumettre à la commune la marche à suivre pour la mise en place de ce dossier.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Le Maire informe qu'à la prochaine rentrée scolaire les transports seront payants.

Il indique être dans l'attente d'une décision du conseil général afin de connaître la marche à suivre pour contribuer éventuellement à une participation financière pour chaque élève scolarisé.

DELIBERATION N° 02_01-07-2013: Administration de la nouvelle Communauté de Communes du pays Chablisien

Visée par la préfecture le :

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 30 Mai 2013 sur l'Administration de la nouvelle Communauté de Communes du Pays Chablisien dans laquelle :

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que par arrêté préfectoral n° PREF/DCPP/SRLC/2013/0205 la Communauté de Communes du Chablisien et la Communauté de Communes de la Vallée du Serein seront dissoutes au 31 décembre 2013. Au 1^{er} janvier 2014 la Communauté de Communes du Pays Chablisien sera administrée par un nouveau Conseil Communautaire dont il convient de définir la représentation.

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers communautaires – Titre II – chapitre II – et plus précisément l'article 34 fixe deux modes de représentation, le président en donne lecture.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **OPTE** pour le 2^{ème} aliéna de l'article 34 de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 (1^{er} alinéa de l'arrêté préfectoral du 24 mai 2013), à savoir (extrait) :

« le mandat des délégués communautaires actuels est prorogé jusqu'à l'installation de l'organe délibérant résultant de l'élection concomitante au prochain renouvellement général des conseils municipaux. La présidence sera dès lors assurée par le président de l'EPCI comptant le plus grand nombre d'habitants parmi les établissements publics. Les pouvoirs du Président étant alors limités aux actes d'administration conservatoire et urgente ».

Le conseil municipal **EMET** un avis favorable sur la délibération prise par le Conseil Communautaire.

Adoption à l'unanimité

DELIBERATION N° 06_01-07-2013: Passage à la dématérialisation des échanges entre collectivités et trésor public

Visée par la préfecture le :

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale que la direction générale des Finances publiques de l'Etat a engagé un plan d'action sur la dématérialisation dans le secteur public local. Il propose que la commune s'engage dans ce processus de dématérialisation des échanges avec la Trésorerie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE le protocole d'échange standard PES V2,

APPROUVE la dématérialisation des échanges avec la Trésorerie de Tonnerre, mandats, titres, marchés publics, pièces jointes, documents budgétaires,

ACCEPTE l'adoption de tous moyens de recouvrement moderne comme le prélèvement, l'encaissement carte bancaire, etc ... adossés au protocole d'échange standard,

AUTORISE la mise en place de la signature électronique,

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place de la dématérialisation.

L'ordre du jour étant épuisé
La séance a été levée à 09 h 30

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 01_01-07-2013 : Etude d'Alimentation de Bassin de Captage de l'Eau Potable :

DELIBERATION N° 02_01-07-2013: Administration de la nouvelle Communauté de Communes du pays Chablisien

DELIBERATION N° 06_01-07-2013: Passage à la dématérialisation des échanges entre collectivités et trésor public

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
LAROCHE Claude	Maire		
SANSEIGNE Christian	1^{er} Adjoint	Absent	
AUFRERE Sébastien	2^{ème} Adjoint		
NICOLLE Charly	Conseiller Municipal	Absent	
COLLON Xavier	Conseiller Municipal	Absent	
LAROCHE Nicolas	Conseiller Municipal		
BONNET Romain	Conseiller Municipal		
DELAITRE Olivier	Conseiller Municipal	Absent	
AUFRERE Stéphane	Conseiller Municipal		
VENON Jérémy	Conseiller Municipal		
GAUTHERON Cyril	Conseiller Municipal	Absent	